Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500168-20260302-2026_012_06-DE

Commune de Baulon
Délibération
du Conseil Municipal

Séance du 2 mars 2026

Le deux mars deux mille-vingt-six, à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-cinq février deux-mille-vingt-six, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni sous la présidence de M. VERON Christophe, Maire.

Présents : M. VERON Christophe, M. VIRONDEAU Fabien, M. GAUTIER Baptiste, Mme PIERSON Nelly, M. CRAMBERT Jean-Paul, Mme SAËZ Lucie, M. HARDY Patrick, M. DE PIOGER Marc, M. HAMON Ludovic, M. BICHET Guillaume, M. GEORGEAULT Xavier, Mme GRIMAULT Séverine, Mme GODARD Carole, M. TOURNEUR François, M. DELORY Thierry

Absents ayant donné pouvoir : Mme LEROY Marie-Françoise à Mme PIERSON Nelly, Mme LORGEOUX Karine à M. CRAMBERT Jean-Paul

Absents : Mme PIERROT Béatrice, Mme LANÇON Gentiane

M. Baptiste GAUTIER est désigné secrétaire de séance.

2026-012-06 – Vote du budget primitif 2026 pour le budget principal

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,
Vu l'instruction budgétaire M57,
M. Fabien VIRONDEAU, adjoint au Maire délégué aux finances, présente la proposition de budget primitif 2026,
Vu la présentation en Commission « Finances » réunie le 4 février 2026,

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500168-20260302-2026_012_06-DE

DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL BUDGET 2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	480 468,47 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	777 675,00 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	12 270,00 €
042	OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	396 325,07 €
66	CHARGES FINANCIERES	32 000,00 €
67	CHARGES SPECIFIQUES	500,00 €
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	350,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	58 461,96 €
TOTAL		**1 765 050,50 €**
RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		**TOTAL BUDGET 2026**
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 500,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	133 310,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	208 686,00 €
731	FISCALITE LOCALE	803 100,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	580 815,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 602,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	37,50 €
77	PRODUITS SPECIFIQUES	- €
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	- €
TOTAL (hors 002)		1 745 050,50 €
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent de fonctionnement assainissement 2024)	20 000,00 €
TOTAL		**1 765 050,50 €**

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500168-20260302-2026_012_06-DE

DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		Restes à Réaliser 2025	Crédits provisionnés par anticipation (Délibération 2025-070-02)	Nouveaux crédits 2026 proposés	TOTAL BUDGET 2026
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €	- €	6 250,00 €	6 250,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 939,71 €	1 750,00 €	94 310,29 €	100 000,00 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	- €	19 696,25 €	66 430,75 €	86 127,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 498,53 €	25 729,38 €	290 675,16 €	364 903,07 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	43 323,47 €	167 341,25 €	92 897,12 €	303 561,84 €
16	EMPRUNTS	- €	- €	194 252,00 €	194 252,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	- €	- €	2 500,00 €	2 500,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €	- €	40 000,00 €	40 000,00 €
TOTAL		**95 761,71 €**	**214 516,88 €**	**787 315,32 €**	**1 097 593,91 €**
RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		**Restes à Réaliser 2025**	**Crédits provisionnés par anticipation (Délibération 2025-070-02)**	**Nouveaux crédits 2026 proposés**	**Nouveaux crédits 2026 proposés**
13	SUBVENTIONS	231 195,23 €	- €	41 600,00 €	272 795,23 €
16	EMPRUNTS	- €	- €	- €	- €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	- €	- €	428 687,02 €	428 687,02 €
	dont 1068 - excédents de fonctionnement capitalisés	- €	- €	315 687,02 €	315 687,02 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €	- €	58 461,96 €	58 461,96 €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	- €	- €	7 000,00 €	7 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €	- €	40 000,00 €	40 000,00 €
TOTAL (hors 001)		231 195,23 €	- €	575 748,98 €	806 944,21 €
001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE			290 649,70 €	290 649,70 €
TOTAL		**231 195,23 €**	**- €**	**866 398,68 €**	**1 097 593,91 €**

Il est précisé que le budget primitif est voté aux chapitres.

Vu l'avis favorable de la Commission « finances »,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :
Par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- D'adopter le Budget Primitif 2026 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessus, pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes ;

- De dire que les crédits sont votés au chapitre budgétaire ;

Publiée le : 3 mars 2026
Transmise au Représentant de l'État le : 4 mars 2026
M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (article R.421-1 du Code de Justice administrative).

Fait et délibéré en séance du 2 mars 2026

Le Maire,
Christophe VERON